

Master Sciences cognitives

Collegium LMI

Règles particulières au diplôme

Le diplôme ne comporte pas de première session d'examen. Toutes les évaluations sont donc des Contrôles terminaux (CT) en Epreuve anticipée (EA), ou du Contrôle continu (CC).

Les projets transverses et tutoré ne donnent lieu à aucun rattrapage en seconde session (UE705/EC1, UE805/EC1, UE905/EC2)

Les groupements cohérents d'EC pourront donner lieu à l'attribution de crédits (ECTS) par le jury dans le cadre de formation à la carte suivie par les étudiants d'autres filières de l'université de Lorraine.